

Par courriel uniquement

Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS
Grand-Rue 27
1701 Fribourg

Fribourg, le 4 octobre 2024

**Consultation sur le projet d'ordonnance concernant les frais de la Police cantonale
Prise de position Le Centre Fribourg**

Monsieur le Conseiller d'Etat directeur,
Mesdames et Messieurs,

Le Centre vous remercie de le consulter au sujet du projet d'ordonnance concernant les frais de la Police cantonale.

Cette proposition d'ordonnance découle de la nécessité d'adapter la réglementation cantonale suite à un Arrêt rendu en 2015 en matière pénale par le Tribunal fédéral. Il s'agit de distinguer les émoluments des débours, en particulier ceux qui peuvent être mis à la charge d'un prévenu condamné. Notre législation ne procède pas à cette distinction, ce qu'il s'agit de corriger.

Sur la forme, le projet procède à une restructuration importante. Sur le fond, le projet intègre des principes et modalités de facturation, notamment la distinction entre émoluments et débours, ainsi que le principe du perturbateur (cf art. 2 al. 2, 4 et 19), selon lequel « *les frais liés aux interventions et prestations des services de police peuvent être mis à la charge des personnes qui les ont provoquées ou sollicitées* ». Pour l'essentiel, le projet d'ordonnance reprend le contenu de dispositions actuellement prévues dans deux autres sources réglementaires, qui seront abrogées lors de l'adoption de l'ordonnance proposée.

Dans un souci de simplification, tant pour les autorités que pour les administrés, l'annexe au projet d'ordonnance résume les montants des frais que la police en en droit de percevoir, moyennant quelques légères adaptations des montants déjà existants.

Dans son ensemble, Le Centre salue et soutient l'ordonnance proposée.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente prise de position et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat directeur, Mesdames et Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Francine Defferrard
Députée

Charles Navarro
Secrétaire politique